

Un outil à votre service

Nous sommes co-acteurs de l'emploi :
vous employez,
nous embauchons



CE/COS, associations, collectivités locales

Les PLUS pour vous :

- Être déchargé des tâches RH et administratives nécessitant du temps et une réelle expertise
- Bénéficier d'un personnel qualifié en fonction de vos besoins réels
- Être novateur en étant acteur de l'emploi d'aujourd'hui et de demain
- Co-créditer des emplois stables et durables
- Optimiser les priorités de l'investissement bénévole dans une association ou un CE
- Contribuer à l'épanouissement de salariés motivés qui choisissent leur temps de travail

Notre fonctionnement : une relation tripartite



Vous êtes :

- Élu(e) dans un CE, une association, un COS
- Responsable d'une structure associative, ou d'un service dans une collectivité locale

Vous avez besoin de personnel salarié ou vous réfléchissez à cette perspective ?

Rencontrons nous !

Acteur de l'emploi depuis 1994, **accés** peut vous aider et vous accompagner dans votre réflexion ou sur votre projet.



**Répondre à vos besoins,
Faciliter vos projets,
Être co-acteurs de l'emploi.**



accés Groupement d'Employeur (GE) vous propose :

- De définir avec vous, la solution la plus adaptée à vos besoins
- D'embaucher ou de trouver le (ou la) salarié(e) de votre choix correspondant au profil requis
- D'assurer la gestion administrative et celle des ressources humaines (contrat de travail, fiches de paye, cotisations...)
- D'organiser le travail mutualisé (ou à temps partagé) des salariés afin de garantir au maximum la stabilité de leur contrat unique avec **accés**
- Des salariés autonomes, motivés, à grande capacité d'adaptation et gagnant en compétences par la variété de leurs expériences

En tant qu'adhérent co-employeur, vous...

- Participez à la création d'emploi
- Contribuez à la lutte contre la précarité
- Assurez la gestion opérationnelle du salarié sur votre site



**Un partenariat gagnant-gagnant
au service de l'emploi par
la mutualisation du temps
de travail**

